

Reprise ancienneté des CDD ou anciens CDD La CFTC s'occupe de vous !

La CFTC a saisi, début mars 2009, le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Le but ?

Que tout salarié de La Poste, **puisse récupérer son ancienneté** dès sa première mission ou de son premier CDD, et ce, quel que soit son grade, son métier, sa situation géographique.

Cette saisine est historique et n'a jamais été faite par les autres organisations syndicales.

Cette démarche intervient après plusieurs années de demandes répétées à ce sujet, **restées sans réponses de la part de nos dirigeants.**

Dans le même temps, La Poste n'hésitait pas à négocier localement dans certaines régions au coup par coup la récupération des années CDD de certains agents, créant de fait des **situations d'inégalité.**

Le 23 juin 2009 la première audience aura lieu et La Poste devra rendre ses conclusions.

Vous êtes ancien CDD ou intérimaire ou en cours de CDD?
Plusieurs pistes peuvent être envisagées.

Dans l'attente du résultat de ce jugement qui peut être long, vous pouvez :

- 1) demander une régularisation devant les prud'hommes,
- 2) ou demander simplement le rappel de votre ancienneté et amener La Poste à une **transaction financière.**



CFTC

vous défendre comme Personne

La CFTC vous propose le **modèle de requête** suivant,

Nom et prénom
Grade et Service

Date

M. le Directeur RH (entité du NOD)
S/c de M. le Directeur de l'établissement).

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de solliciter l'étude de la requête suivante.

Je suis entré(e) à La poste le ... sous CDD ou mission d'intérim.

Je demande que mon ancienneté administrative débute à compter de mon 1er jour d'utilisation.

Je souhaite que vous me communiquiez la reconstitution détaillée de ma carrière afin que je puisse vérifier l'exactitude de vos calculs.

Signature

➔ **MARCHE À SUIVRE**



↪ Copie à scanner pour envoi Boite mail : cftc-retro.cdd@laposte.net

↪ Contactez nous, afin que nous puissions vous mettre en rapport avec notre correspondant local.

↪ Fédération CFTC des Postes et Télécommunications, dossier Rétro CDD, à l'adresse suivante :

Fédération Postes et Télécoms
Rétro CDD
12 Villa d'Este, Tour Atlas
75013 PARIS

CFTC

vous défendrez comme Personne